

Département de la Savoie
Communes : les Belleville et les Allues
Société d'Exploitation des Téléphériques Tarentaise – Maurienne
(SETAM)



TÉLÉSIÈGE DÉBRAYABLE 3 VALLÉES

Pièce n° h

PRINCIPES D'ÉVACUATION

EVAC/DAET/TSD-225.2570

Présenté par :
Olivier BLANDON
Représentant le Maître d'Œuvre DCSA

Meylan, Mars 2026

DCSA
ingénieur conseil
43 bd des Alpes - 38240 MEYLAN
Tél. 04 76 90 74 12 - télécopie 04 76 90 36 35
E-mail : dcsa@dcsa.fr
S.A.S. au Capital de 120 000 €
Siret : 071 503 130 00040 - Code APE 7112 B



Grenoble & Chamonix

PRINCIPES D'ÉVACUATION

Evacuation « classique » :

L'installation pourra être évacuée par sauvetage dit « vertical », c'est-à-dire avec descente des passagers au sol puis retour vers la station.

L'évacuation sera organisée et dirigée par plusieurs équipes de sauveteurs nommés et équipés de matériels homologués.

Le plan d'évacuation sera établi ultérieurement conformément aux dispositions du SGS de l'exploitant.

Ce document sera versé au DAME de l'opération.